



**FICHE DE PRE-INSCRIPTION AU SEJOUR FRANCO-ALLEMAND
APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE EN TANDEM**

**Du 18 août au 24 août 2024 en Allemagne à Bad Suza Et Du 24 août au 30 août 2024
en France à Narbone**

**A retourner CEMEA de Picardie - A l'attention d'Hélène Vivier :
CEMEA de Picardie, 47 boulevard d'Alsace Lorraine 80000 Amiens
contact@cemea-picardie.asso.fr**

NOM:	PRENOM:
ADRESSE	
CODE POSTAL:	VILLE:
TEL FIXE:	
TEL PORTABLE: (Parents)	
TEL PORTABLE: (Jeune)	
MAIL Parents:MAIL	
Jeune :	
DATE DE NAISSANCE:	
Je suis en classe de :	J'étudie l'allemand depuis (Nombre d'années) :
Les références de votre assurance: - <u>Numéro de Police:</u> - <u>Organisme :</u>	
Je joins à ma fiche de Pré-Inscription, un acompte de 180 € (qui ne sera encaissé qu'après la confirmation définitive de l'inscription). J'ai pris connaissance des modalités de sélection, de la procédure de sélection, des conditions d'inscription et des modalités en cas de désistement (au dos du document)	

SIGNATURE DU JEUNE	SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL

Modalités de sélection concernant la participation
au séjour linguistique franco-allemand « TANDEM »

Rappel des conditions de participation :

- Être âgé(e) de 14 à 17 ans
- Avoir au moins deux ans d'apprentissage de la langue allemande,

La procédure de sélection des candidatures reçues dépendra des critères suivants : Le nombre de participants : 12 Allemands, 12 Français (le même nombre de chaque côté)

- Mixité (une proportion équilibrée filles et garçons)
- Répartition équilibrée des âges
- Date de réception de la demande d'inscription
- Première participation à un cours de langue Tandem organisée par les CEMEA de Picardie
- Réponse négative l'année précédente (merci de bien vouloir le signaler sur la fiche d'inscription)

ATTENTION :

Les CEMEA de Picardie, dans le cadre du processus de sélection, se réservent la possibilité d'organiser des entretiens téléphoniques avec les jeunes pour évaluer leur motivation. Cette procédure sert à exclure les cas où les parents auraient inscrit leurs enfants contre leur gré pour améliorer leurs connaissances de l'Allemand, ou pour « les occuper » pendant les vacances. En effet, les expériences du passé ont montré qu'une faible motivation d'un participant peut avoir des répercussions négatives sur la cohésion et sur l'humeur du groupe entier.

Conditions d'inscription et de participation

L'inscription doit se faire par écrit et sera confirmée par les CEMEA de Picardie.

Au formulaire de pré-inscription doit être joint un chèque d'acompte à hauteur de 180 €. L'inscription sera définitive dès réception de la confirmation des CEMEA de Picardie.

En cas de désistement du participant définitivement inscrit, le remboursement des frais d'inscription se fait de manière suivante :

- Désistement plus de 6 semaines avant le début de la formation : *remboursement des frais d'inscription à hauteur de 100%*
- Désistement entre 6 et 3 semaines avant le début de la formation : *remboursement des frais d'inscription à hauteur de 50%*
- Désistement entre 3 et 1 semaine avant le début de la formation : *remboursement des frais d'inscription à hauteur de 25%*
- Désistement moins d'une semaine avant le début de la formation : *aucun remboursement des frais d'inscription*

En cas d'un nombre d'inscriptions insuffisant, les CEMEA de Picardie se réservent le droit d'annuler la formation. Dans ce cas les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Dans le cas où les familles avanceraient les frais de voyage, le remboursement se fait sur la base du double taux de la grille de l'OFAJ. Une facture des justificatifs de voyage (originaux des cartes d'embarquement, tickets de train...) seront demandés pour procéder au remboursement.